

La définition d'une compétence proposée

Document préparé par Pierre Deshaies, Herman Guy et Michel Poirier,
dans le cadre du projet « Enseigner au collégial ». Regroupement des
collèges PERFORMA, automne 2004.

La définition d'une compétence proposée

Voici la définition proposée pour soutenir le développement pédagogique des programmes :

« Cible de formation centrée sur le développement, chez l'élève, d'un savoir-agir autonome et efficace dans une famille de situations, sur la base de ressources intégrées et pertinentes. »

Le tableau suivant explicite cette définition.

La compétence est une :	
<i>Cible de formation</i>	La compétence constitue la cible (l'objectif terminal) à atteindre à la fin de la formation; le degré de maîtrise visé varie selon le niveau de formation. Une compétence suppose donc un <i>consensus</i> sur des conditions de réalisation, sur des critères et sur un seuil de performance minimal <i>adapté au niveau de formation</i> .
<i>centrée sur le développement, chez l'élève,</i>	Une compétence est un savoir-agir qui s'acquiert <i>progressivement</i> par la pratique. Elle requiert du temps et une mise en œuvre <i>fréquente</i> par l'élève <i>lui-même</i> .
<i>d'un savoir-agir</i>	La compétence est plus qu'une somme de ressources; c'est un savoir-agir complexe qui exige la mobilisation des ressources pertinentes pour agir efficacement dans une situation donnée.
<i>autonome</i>	Être compétent suppose que la personne sache identifier et utiliser elle-même les ressources nécessaires à son intervention.
<i>et efficace</i>	La mise en œuvre de la compétence par l'élève doit être efficace et produire les résultats attendus, conformes aux standards. L'efficacité est la résultante d'un ensemble de caractéristiques d'une compétence comme un savoir-agir autonome, immédiat et stable.
<i>dans une famille de situations,</i>	La compétence est toujours <i>contextualisée</i> ; elle s'inscrit toujours dans un domaine d'action ou de savoir donné.
<i>sur la base de ressources intégrées et pertinentes.</i>	La compétence est un ensemble structuré qui intègre des ressources de divers types (connaissances, habiletés, attitudes, valeurs) constitutives de la compétence, chacune d'elles pouvant être mobilisée au moment opportun. Ces ressources sont pertinentes parce qu'elles auront été choisies sur la base de leur utilité, de leur potentiel d'habilitation à une action dans la vie réelle ou dans un champ disciplinaire donné.

Cette définition essaie de tenir compte du plus grand nombre possible de caractéristiques d'une compétence. Ces caractéristiques forment un *tout synergique* et chacune de ces caractéristiques a une ou plusieurs conséquences sur le développement pédagogique d'un programme. Une définition ne peut à elle seule, à moins d'être une longue énumération, rendre compte de toutes ces caractéristiques; elle peut tout au plus en donner l'essentiel. Dans le même esprit, chacun a le loisir de rédiger sa propre définition d'une compétence.